



HAL
open science

Contribution à l'étude du Paléolithique en Corrèze (note III)

Jean-Paul Raynal

► **To cite this version:**

Jean-Paul Raynal. Contribution à l'étude du Paléolithique en Corrèze (note III). Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, 1972, XCIV, pp.27-36. halshs-00005013

HAL Id: halshs-00005013

<https://shs.hal.science/halshs-00005013>

Submitted on 17 Oct 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Contribution à l'étude du paléolithique en Corrèze

(Note III) *

par J.-P. RAYNAL

RESUME : - L'étude d'une série « Hors stratigraphie » provenant du gisement de *Chez-Pourré* semble confirmer l'existence d'un niveau de Moustérien de type *Ferrassie*.

- L'étude préliminaire de la zone archéologique de *La Rouye* (près Juillac) montre l'existence d'une industrie du Paléolithique Moyen en place dans un cailloutis de fond de vallée, et d'une industrie d'allure plus récente en surface (Néolithique ?).

- Les minutieux ramassages effectués en surface à *La Graffouillère* (Corrèze) depuis 1970, sous la direction de J. Couchard, montrent le mélange de deux industries :

- Série patinée du Paléolithique Moyen ;
 - Série non patinée de l'Epipaléolithique, caractérisée par une forte proportion de lamelles et l'utilisation intensive du jaspé.
-

Gisement de ~~chez~~ Pourré - chez Comte

A la suite de travaux de construction entrepris sur une parcelle lotie du gisement de « Chez Comte », une industrie du Paléolithique moyen a été mise à jour et nous a été confiée pour étude (1) ; malgré le petit nombre de pièces recueillies, nous avons essayé de dégager les caractéristiques de cet outillage lithique.

ETUDE TECHNIQUE

Sur 89 éclats recueillis, 62 présentent un talon reconnaissable ; ils se répartissent de la façon suivante : (voir tableau annexe).

L'indice Levallois est fort (IL = 43), l'indice laminaire élevé (ILam

* Voir « Note I » dans Bulletin S.S.H.A. *Corrèze*, 1969, T. XCI, pp. 43 à 45.

Voir « Note II » dans Bulletin S.S.H.A. *Corrèze*, 1970, T. XCII, pp. 27 à 34.

DÉBITAGE LEVALLOIS

	<i>Lisse</i>	<i>Facetté</i>	<i>Convexe</i>	<i>Dièdre</i>	<i>Réduit</i>	<i>Cortex</i>	<i>Oté</i>	<i>Absent</i>
Eclats	5	1	6	2	4	0	0	8
Pointes	0	0	4	0	0	0	0	0
Lames	0	4	1	2	0	0	0	2

Total : 39

DÉBITAGE NON LEVALLOIS

	<i>Lisse</i>	<i>Facetté</i>	<i>Convexe</i>	<i>Dièdre</i>	<i>Réduit</i>	<i>Cortex</i>	<i>Oté</i>	<i>Absent</i>
Eclats	4	3	6	3	2	11	1	16
Lames	0	0	1	0	1	0	0	0
Pointes pseudo- Levallois	0	0	1	0	0	0	0	1

Total : 50

27. Racloir à dos aminci	1
29. Racloir à retouches alternes	1
Racloir à retouches alternantes	1
33. Burin atypique	1
38. Couteau à dos naturel non en cortex	1
42. Encoche	3
43. Denticulé	1
51. Pointe de Tayac	1
62. Divers	2

Total 58

Nucléi : Discoïdes	3
Prismatique	1
Polyédrique	1

Total 5

Remarque :

Notons également la présence de 4 galets de Gneiss très aplatis et aux bords bien arrondis, analogues à ceux signalés par les précédents chercheurs et assez fréquents dans les sites paléolithiques de Corrèze (3).

DIAGNOSE

Cette petite série permet de tenter une approche statistique de l'industrie ; les indices calculés et le graphique cumulatif obtenu doivent être interprétés avec prudence (fig. 1).

L'allure générale hyperbolique du diagramme permet de rattacher cette industrie au grand complexe Charentien ; les indices confirment cette opinion : l'indice de racloirs est très fort (IR ess = 65,5), l'indice Charentien est fort (IC ess = 25,9), l'indice d'outils à bords retouchés convergents est très fort (IRc ess = 29,3), l'indice Quina est fort (IQ = 16,4).

Les deux points principaux à retenir pour mieux caractériser cette série sont, d'une part, la nette dominance des racloirs simples convexes sur les racloirs transversaux (10 ess = 20,7 ; 22 à 24 ess = 5,2), d'autre part, l'intense utilisation du mode de débitage Levallois (IL = 43,8) ; notons aussi le très fort pourcentage de pointes moustériennes (6 + 7 ess = 13,8).

Cette série peut donc être attribuée à un Moustérien de type Ferrassie ; le diagramme est proche de ceux de la Ferrassie couche C et de Combe-Grenal couche 35 X, mais diffère par le pourcentage

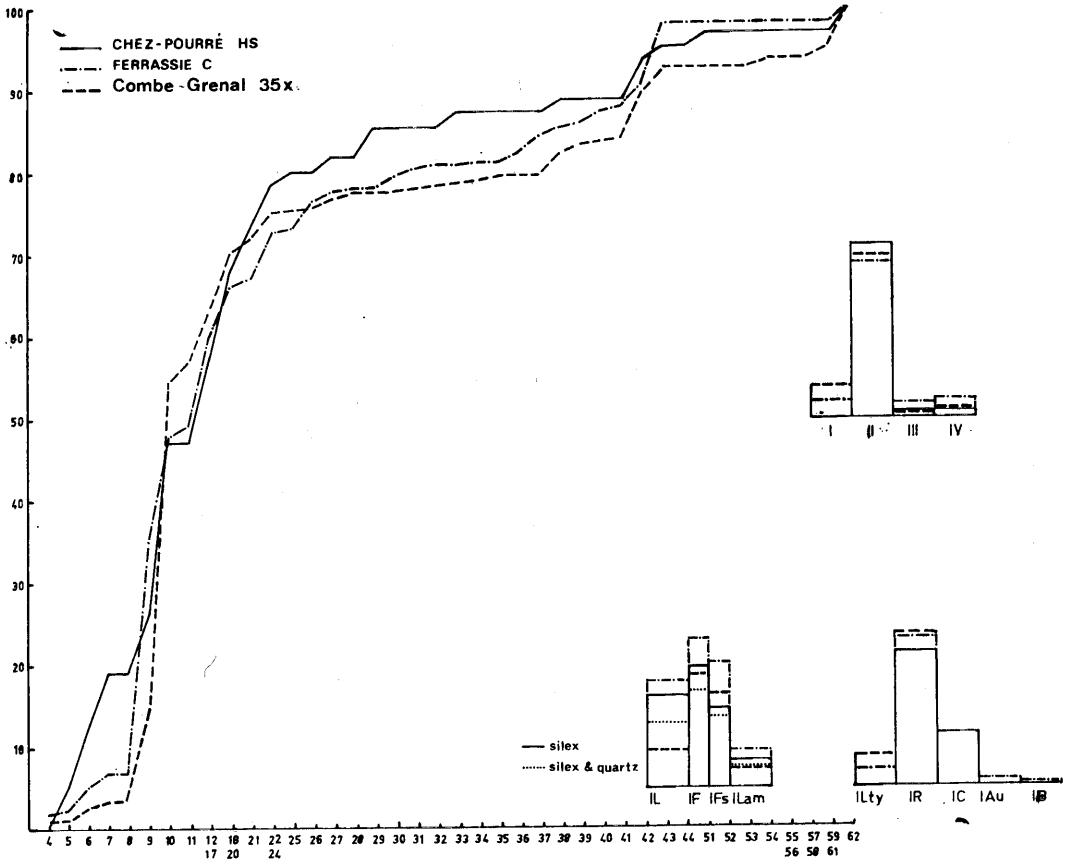


Fig. 1. — Graphique cumulatif de la série hors-stratigraphie du gisement de Chez-Pourré.

élevé des pointes moustériennes et par une proportion un peu plus élevée de racloirs transversaux.

CONCLUSIONS

Cette courte étude confirme ce que nous connaissions déjà du gisement de *Chez Pourré - Chez Comte*; remarquons toutefois que cet outillage a été recueilli dans la partie Nord-Est du site et concentrée en un seul niveau; il n'y avait pas là de niveau à bifaces, ni de niveau paléolithique supérieur; il serait très souhaitable d'entreprendre une fouille d'urgence dans cette partie la plus riche et la plus menacée du gisement.

NOTES

(1) Matériel recueilli par MM. Chalard et Giraud ; nous les en remercions.

(2) F. BORDES : « Typologie du Paléolithique ancien et moyen », publications de l'Institut de Préhistoire de l'Université de Bordeaux. Mémoire n° 1, 1961, 2 volumes.

(3) Pour une bibliographie complète de ce site, se reporter à l'ouvrage de M. COUCHARD : *Atlas Archéologique de la Corrèze*. Imp. Maugein, 1970, Brive.

Etude préliminaire du gisement sis au lieu-dit « La Rouye »

SITUATION

Ce gisement est situé à l'extrême Ouest du département de la Corrèze, à cheval sur les communes de Saint-Mesmin (24) et de Juillac (19). Le socle est constitué par des Cornéennes à Biotite, X γ 1 (feuille géologique de Tulle au 1/80.000°) ; la notice précise que ce métamorphisme peut être attribué à la présence en profondeur d'un massif de Granite analogue à celui de Cognac-sur-l'Isle (24), non atteint ici par l'érosion. Les sols environnants sont de faciès brun acide.

HISTORIQUE

M. Duchatenet, propriétaire du site, a découvert les premiers silex lors de travaux d'aménagement pour l'installation d'étangs ; en même temps, il découvrait en surface, aux alentours, une industrie d'allure plus récente (néolithique ?) ; M. Couchard visitait, en 1971, le gisement et nous invitait, dès Pâques 1972, à étudier ces industries.

MODE DE GISEMENT

L'industrie découverte gisait dans un cailloutis de fond de thalweg ; il semble, au vu des nouvelles coupes, que nous soyons en présence d'un creusement du Quaternaire ancien comblé par plusieurs nappes de cailloutis provenant de la fracturation des cornéennes ; le sédiment intersticiel est argileux ; en son point le plus épais, la nappe présente une puissance de 2 m environ.

INVENTAIRE DES DECOUVERTES (fig. 2).

— *La Rouye, étang n° 1* :

Eclat Levallois	1
Lame Levallois	1

Couteau à dos naturel en cortex	2
Bec	1
	<hr/>
Total	5
Nucléus	1
Eclat de retouche	1

Toutes ces pièces présentent un lustrage et une patine verdâtre à rouge-brun. Leurs bords sont nettement concassés.

— *La Rouye, étang n° 2 :*

Eclat cortical	1
----------------------	---

— *Lieu-dit « Les Rivières » :*

Racloir denticulé	1
Encoche	1
Bec	1
Lame	1
Eclats	2
Nucléus	1
	<hr/>
Total	7

Nota : Tous ces objets sont conservés chez le propriétaire.

CONCLUSIONS ET PROJETS

Le site de La Rouye présente une industrie de Paléolithique moyen roulée dans les alluvions de fond de thalweg et une industrie en surface qui semble être Néolithique. L'étude sédimentologique nous apportera des éléments intéressants quant à la formation des éboulis de pente sur les cornéennes ; une campagne de sondages en amont du site sera effectuée au cours de l'année 1973.

Gisement de La Graffouillère

1. PIÈCES A PATINE

Quatre pièces portant une patine ont été découvertes mélangées à l'industrie épipaléolithique non patinée :

— Eclat Levalois atypique	2
— Eclat d'épannelage	1
— Nucléus à enlèvements centripètes	1

Total

4

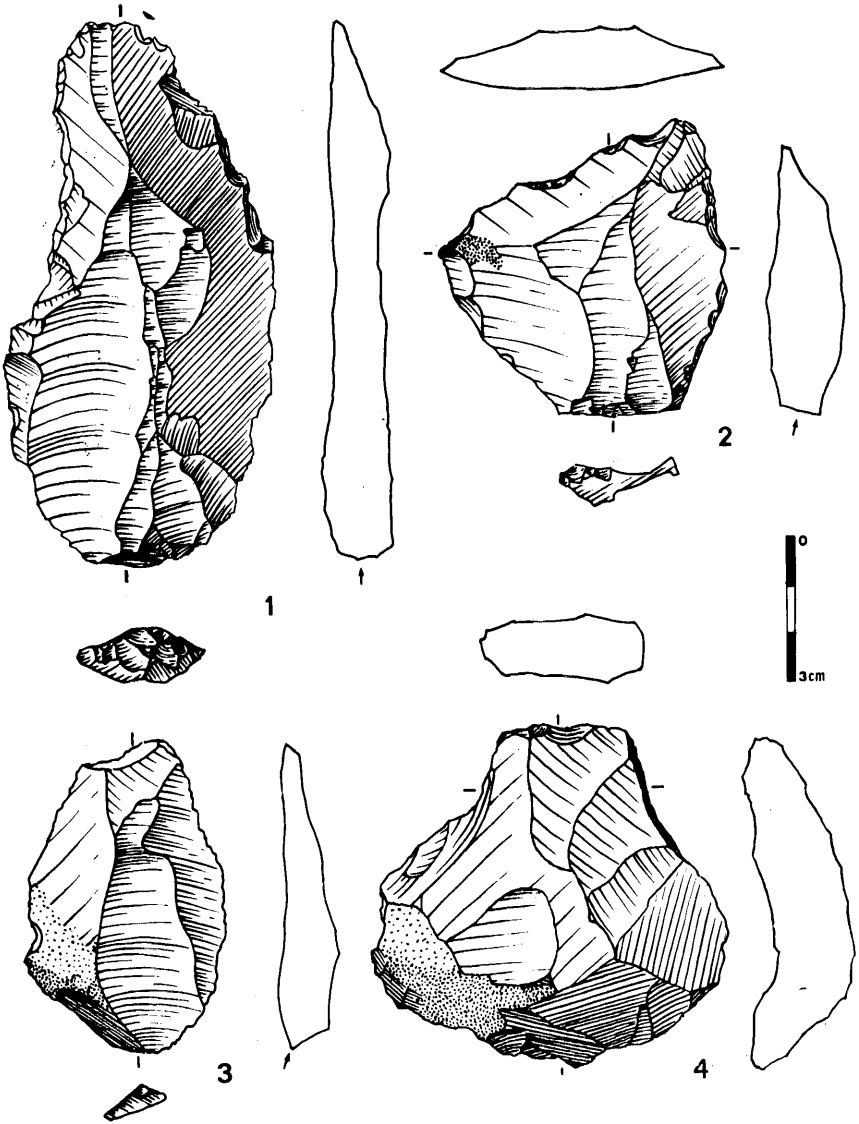


Fig. 2. — *Industrie lithique du gisement de La Rouye :*

1. *Lame Levallois atypique.*
2. *Eclat Levallois.*
3. *Couteau à dos naturel.*
4. *Nucléus.*

Les patines sont de trois types (1) :

— brun-vert sur le nucléus (F-H 82) ;

— blanc-beige sur deux éclats (A 81 à 84) ;

— léger voile blanchâtre sur un éclat en silex blond (A 81).

Ces pièces semblent appartenir à une industrie du Paléolithique moyen utilisant largement le débitage Levallois ; ces trouvailles jointes à celles du « Bout de la Côte » et de « Puy d'Andulle » (près de Lostanges) montrent l'existence, au Paléolithique moyen, d'une zone de peuplement relativement dense sur la bordure Sud-Est du Bassin de Brive.

2. PIÈCES SANS PATINE

La minutie des ramassages permet une approche assez détaillée des caractères de cette industrie.

— *Technique* :

Les talons lisses dominant (ITl = 41,6) devant les talons réduits (ITr = 31,8). Les talons facettés sont en proportion moyenne (IF = 15) et les talons corticaux sont assez peu nombreux (ITc = 7,1).

Les lames sont rares (ILam = 2,0) mais les lamelles sont nombreuses (ILamel. = 20,1).

Les éclats courts minces dominant (32,5 %).

Cette industrie est donc caractérisée par une forte proportion de lamelles et une proportion importante de talons lisses et réduits.

— *Choix des matériaux* :

Cet outillage est essentiellement taillé en jaspe (88,8 %) et en silex (11,2 %) ; les lamelles ne dérogent pas à cette règle puisque 86,7 % sont en jaspe, de même que 61,6 % des nucléi à lamelles.

— *Inventaire du matériel* :

Eclats	114
Eclats de retouche	65
Lames	3
Lamelles	30
Nucléi	25
« Trognons »	31
	<hr/>
Total	268

(1) Couleurs données à l'aide du Code Expolaire de Cayeux et Taylor.

— *Typologie* :

Malgré l'importance des récoltes, il est impossible de donner un décompte typologique de cette industrie ; signalons quelques éclats retouchés et une troncature concave ; quelques lamelles portent des encoches directes.

La rareté des outils et la grande abondance des produits bruts de débitage nous incitent à penser que ces récoltes doivent être poursuivies afin de mieux cerner les éventuelles concentrations qui pourraient correspondre à des aires d'habitat.

J.-P. R.